

# FAQ

## Accès en déchèteries

Je m'inscris en tant que particulier mais je donne une carte grise d'un véhicule utilitaire à mon nom propre  
**Le service regarde si le nom est attaché à une activité professionnelle en recherchant un numéro SIRET.**

- **Pas de N° de SIRET : le badge est validé,**
- **Présence d'un numéro SIRET : le badge Particulier est refusé et nous demandons à l'utilisateur de faire sa demande en tant que Professionnel.**

**Un badge particulier peut être demandé en sus en utilisant un véhicule personnel (type berline). Ce badge sera surveillé pour éviter une utilisation frauduleuse.**

Je suis un particulier et j'ai loué un utilitaire pour amener mon matelas, vider ma maison, vider mes déchets verts.

**L'utilisateur peut utiliser son badge personnel sans avoir à prévenir le service 72 h avant.**

Je suis un particulier et je demande un badge particulier alors que je fournis une carte grise au nom d'une société.

**L'utilisateur peut bénéficier d'un badge Particulier sans autres formalités dès lors qu'il s'agit d'une berline. Si le véhicule est un utilitaire, il devra fournir une attestation de son employeur précisant qu'il peut utiliser le véhicule pour un usage personnel.**

Je suis un particulier et mon ami garagiste m'a prêté son véhicule pour vider mes déchets verts.

**L'utilisateur peut utiliser son badge personnel dès lors que la nature des déchets déposés ne correspond pas à l'activité du professionnel (pour les véhicules floqués). Si c'est un paysagiste et que l'utilisateur vient déposer des déchets verts : refus.**

Je suis viticulteur, puis-je avoir un badge Particulier ?

**Oui, les usagers dont l'activité est liée à la viticulture en Entreprise Individuelle bénéficient d'un badge Particulier dès lors qu'ils évacuent des déchets produits à titre personnel. Ils déclarent leur véhicule classique et peuvent ajouter le ou les tracteurs en fournissant le certificat réglementaire.**

**En dehors d'une activité en Entreprise individuelle, ils doivent demander un badge pro pour les déchets issus de leur activité économique.**

Je suis en vacances dans la région. Puis-je aller en déchèterie ?

**Si vous êtes propriétaire d'un bien situé sur le territoire du SICTOM, vous pouvez vous inscrire sur le portail et demander un badge en fournissant un justificatif de domicile de ce bien ;**

**Sinon, vous ne pourrez pas utiliser les services de la déchèterie.**

Motifs de rejet : demandes de précisions sur le motif ayant entraîné le rejet.

**Le mail doit être lu jusqu'en bas car les agents saisissent le motif de rejet dans la ligne « Information complémentaire ». En cas de doute, ils peuvent contacter le service.**

#### Adresse postale

BP 112 - 34120 Pézenas

#### Siège administratif

27, avenue de Pézenas

34120 Nézignan-l'Evêque

Tél. 04 67 98 45 83

Fax. 04 67 90 05 98

contact@sictom-pezenas-agde.fr

www.sictom-pezenas-agde.fr

